## Journal des traducteurs Translators' Journal

# Les répertoires de traducteurs : le répertoire hollandais

### Jean-Paul Vinay

Volume 7, numéro 3, 3e trimestre 1962

URI: https://id.erudit.org/iderudit/1061298ar DOI: https://doi.org/10.7202/1061298ar

Aller au sommaire du numéro

Éditeur(s)

Les Presses de l'Université de Montréal

ISSN

0316-3024 (imprimé) 2562-2994 (numérique)

Découvrir la revue

#### Citer ce document

Vinay, J.-P. (1962). Les répertoires de traducteurs : le répertoire hollandais. Journal des traducteurs / Translators' Journal, 7(3), 84–85. https://doi.org/10.7202/1061298ar

Tous droits réservés © Les Presses de l'Université de Montréal, 1962

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/



# L'ACTUALITÉ



## **Q LES RÉPERTOIRES DE TRADUCTEURS :** LE RÉPERTOIRE HOLLANDAIS

Le répertoire hollandais, qui date de 1961, a été envoyé à la rédaction du J. des T. par l'intermédiaire de I. J. Citroen, secrétaire général de la FIT et vice-président de l'association néerlandaise des traducteurs (het Nederlands Genootschap van Vertalers, Amandelstraat 65, La Haye, Pays-Bas).

Ce répertoire se présente comme une brochure de 48 pages, miméographiée, sous couverture imprimée, ainsi que les 8 pages hors-texte, où l'on trouve la table des matières, le bureau de la société, et les principes selon lesquels le répertoire a été dressé

Les pages miméographiées sont divisées en colonnes, selon lesquelles les subdivisions suivantes sont présentées :

(Division	administrative:	Province	de	X		Arron	dissement	de)
Nom	adresse	Langues LD LA	. ,	I S	pécialit H	111	Div.	

Les langues sont classées, comme on le voit, en LD (langues de départ) et LA (langues d'arrivée); elles sont indiquées par un sigle de deux lettres, par exemple Fr pour le français, Ne pour le hollandais. Ces sigles correspondent à ceux employés pour le même but dans les publications de l'UNESCO, telles que l'Index Translationum. On compte en tout 26 langues dans ce répertoire, y compris des idiomes assez inattendus tels le papiamento, le romanche et l'esperanto.

Les spécialités sont indiquées par un code de trois chiffres (par exemple : 404 *Physiologie*, 491 *Automobiles*, 662 *Industries du papier et du carton*) et sont classées selon un ordre de compétence décroissante. Presque tous les traducteurs dont les noms figurent au répertoire hollandais ont ainsi "avoué" trois spécialités; beaucoup plus rares sont ceux qui n'en déclarent que deux, ou qu'une.

Les pages miméographiées et numérotées de 1 à 31 donnent le répertoire proprement dit, soit 175 traducteurs; deux pages ajoutent des noms "à l'étranger", soit un total de 185 traducteurs. Tous sont membres de l'Association hollandaise de traducteurs NGV, bien que tous les membres ne figurent pas à ce répertoire.

Le principe qui a servi de base à la compilation est assez inattendu. Il ne s'agit pas là d'une liste complète des traducteurs hollandais, membres de la NGV; ne figurent au répertoire que les traducteurs qui désirent du travail, qui désirent ajouter des clients à ceux pour lesquels ils travaillent actuellement, — qui veulent, en somme, de la publicité. Ce principe semble très arbitraire : un répertoire est fait pour renseigner, pour donner une idée de la situation dans un domaine très précis. Il eût été préférable de faire figurer tous les membres de la NGV, ou tous les traducteurs ayant déclaré leur spécialité, ou tous ceux qui sont affiliés à une société ou association quelconque s'occupant de traduction. Nous aurions une vue plus complète des ressources hollandaises en matière de traducteurs. Quant à la compétence, le répertoire hollandais se base sur le fait que les noms qu'il recommande sont des membres de la société nationale "mais, bien entendu, ladite société décline toute responsabité quant à la valeur des traductions effectuées". Sage précaution, certes, et qui peut

se compléter par des sanctions à l'intérieur de la société, si des rapports défavorables parviennent à cette dernière sur la qualité du travail des membres.

Un index des langues (35 40) et un répertoire des spécialités (41-48) terminent cet ouvrage. JPV.

## ¶ LE RÉPERTOIRE DES TRADUCTEURS CANADIENS :

Tel qu'il se présente, et malgré ses défauts, le *Répertoire hollandais* est un bon point de départ. Maniable, peu coûteux, bien présenté dans ses pages imprimées, il pourrait servir d'exemple à un *Répertoire canadien*, en tenant compte des points suivants :

- 1. L'ouvrage devrait être bilingue. Si la majorité des employeurs canadiens sont de langue anglaise, les services officiels et gouvernementaux sont aussi de langue française. Il y aurait donc à étudier une présentation vraiment bilingue, qui soit commode et non ambiguë. Cela doublerait évidemment la longueur du volume, mais c'est la seule solution; en effet, des renvois à des renseignements monolingues sont toujours difficiles à faire, et peuvent n'être pas réalisables. Si, par exemple, le sigle Fr. fonctionne indifféremment dans la partie française comme dans la partie anglaise (French), il n'en va pas de même pour Angl. ou Engl. D'autre part, renvoyer uniquement à des numéros codés (p. ex. 002, qui significrait anglais dans un cas et français dans l'autre) est un solution désagréable, presque illisible.
- 2. On pourra retenir l'idée d'une liste de langues et l'indication de la direction dans laquelle chaque traducteur peut opérer : d'anglais en français, ou de français en anglais, ou d'ukrainien en anglais, etc. Dans le cas de traducteurs opérant sur plusieurs langues, l'ordre pourrait signifier un degré décroissant de compétence; par exemple

 $egin{array}{lll} Ang. & Fr. \\ Fr. & Ang. \\ Esqu. & Fr. \\ Ukr. & Ang. \\ \end{array}$ 

signifierait que le traducteur travaille normalement vers le français, mais peut (compétence moindre) traduire vers l'anglais, que sa connaissance de l'esquimau est faible et celle de l'ukrainien encore plus faible. Il ne faudrait d'ailleurs pas multiplier ces notations. Un traducteur qui n'est pas sûr de lui ferait mieux de s'abstenir, même s'il lit, pour s'amuser, le samedi soir pendant la partie de hockey, des textes en esquimau ou en ukrainien. Un type plus intéressant de notation serait

Ang. Fr. Esp. Fr. Esqu. Fr.

où le traducteur apparaît nettement spécialisé dans la traduction vers le français uniquement de plusieurs langues citées par ordre décroissant de connaissance. C'est la solution adoptée par le répertoire hollandais.

3. Liste des rubriques ou spécialités: On pourrait, soit adopter la même liste et la même numérotation que les traducteurs hollandais, soit chercher à être plus complets. Les codes de classification décimale pour les bibliothèques nous fourniraient facilement une base de départ. Le comité du répertoire pourrait présenter au 2e congrès une proposition de liste et de numérotation dans ce sens.

Chaque traducteur pourrait choisir les spécialités qui l'intéressent, et se limiter à trois, avec possibilité d'utiliser la colonne DIVERS pour des renseignements particuliers qui ne figureraient pas dans l'index.

Jusqu'ici, nous aurions donc une page qui se présenterait ainsi :

Province de Québec		MONTREAL			
DUPOND, Jean SDIT, STIC	99 Papineau CR. 0-0000	LD Ang.	LA Fr.	Spécialités 566 560 G	Div. Avocat ACF